



Bastides en Haut-Agenais Périgord
Communauté de communes

AVIS AU PUBLIC

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD

Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le public est informé que par arrêté n°AR2025-01URBA en date du 12 septembre 2025, le président de la CCBHAP a prescrit la modification simplifiée n°3 de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Le dossier de la modification simplifiée n°3 du PLUi et un registre où seront consignés les observations, remarques et suggestions du public seront mis à disposition du public au siège administratif de la CCBHAP et des communes membres de la CCBHAP du **29 octobre 2025 au 29 novembre 2025 inclus**, soit 31 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de ces collectivités.

Cet avis sera consultable à la CCBHAP et en mairie jusqu'à la fin de la mise à disposition du dossier.

Le Président,
Auguste FLORIO.